



Nouveau coronavirus

Actualisé au 6.3.2020

VOICI COMMENT NOUS PROTÉGER:



✓ NOUVEAU



Garder ses distances.

Par exemple:

- Protéger les personnes âgées en maintenant une distance suffisante.
- Garder ses distances dans les files d'attente.
- Garder ses distances lors de réunions.

POUR RAPPEL :



Se laver soigneusement les mains.



Éviter les poignées de main.



Tousser et éternuer dans un mouchoir ou dans le creux du coude.



En cas de fièvre et de toux, rester à la maison.



Toujours téléphoner avant d'aller chez le médecin ou aux urgences.

www.ofsp-coronavirus.ch



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Bundesamt für Gesundheit BAG
Office fédéral de la santé publique OFSP
Ufficio federale della sanità pubblica UFSP
Uffizi federal da sanadad publica UFSP



Scan for translation

Sommaire :

- COVID 2019 – Fermeture du bureau communal
- Conseil communal
- Election municipale
- Patrouilleurs scolaires
- Repas à domicile
- Présentations des nouveaux collaborateurs
- Statistique de la population

LE MOT DU SYNDIC

Le printemps est arrivé, vive le nouveau printemps, qui, comme chaque année nous apporte la joie, son lot d'espoir et recape notre énergie.

Sauf que cette année, il est précédé par un perturbateur, un intrus au nom barbare de coronavirus, venu de loin et qui, malheureusement, fait désormais partie de notre quotidien. Des mesures très strictes prises par le Conseil fédéral sont à respecter et qui vont, à coup sûr, bouleverser nos habitudes, nos manières de faire, nos loisirs, nos vies familiales, etc. Prenons toutes ces précautions très au sérieux, afin de tout faire pour endiguer la propagation de cet ennemi.

Soyons forts, unis, suivons à la lettre toutes les prescriptions imposées, afin que dans quelque temps, on puisse dire que le coronavirus : « On s'en lave les mains » ! Belle saison printanière à tous malgré tout

Claude Dutoit, Syndic

FERMETURE DU BUREAU COMMUNAL

Au vu de la situation relative au coronavirus et afin de protéger au maximum la population ainsi que nos collaborateurs, nous vous informons que :

**les guichets de l'administration communale sont fermés
dès le mardi 17 mars 2020 et ceci jusqu'à nouvel avis**

La bonne marche de l'administration communale reste assurée par le personnel qui va privilégier le télétravail.

Les formalités administratives seront traitées en priorité par courriel, par courrier ou par téléphone.

En cas de demande particulière, nous vous invitons à contacter directement le service concerné qui se chargera d'évaluer l'urgence de la situation et de répondre au mieux aux attentes des citoyens :

- Pour le greffe municipal :
admin@eclepens.ch
- Pour le contrôle des habitants et le bureau des étrangers :
controle.habitant@eclepens.ch
- Pour la bourse communale :
bourse@eclepens.ch
- Téléphone : 021 866 72 12
- Adresse :
Administration communale, Rue du Village 24, Case postale 12, 1312 Eclépens

Nous invitons la population à rester chez elle et à limiter le plus possible les déplacements.

- La déchetterie reste ouverte aux horaires habituels.
- Néanmoins, nous vous recommandons d'appliquer les directives en vigueur.

DÉCISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Le conseil communal a pris les décisions suivantes :

Séance du 11 décembre 2019 :

- d'accepter le budget 2020 avec l'amendement 08/19-01 de retirer du budget au compte 316, le montant correspondant à la location du tracteur sous la forme présentée d'un leasing

Séance du 13 février 2020 :

- d'autoriser la Municipalité d'acquérir un véhicule multifonctions et d'accorder à cet effet un crédit de CHF 100'000.00

Nous vous informons que vous pouvez en tout temps consulter le résumé des décisions de la séance du Conseil communal au pilier public ou sur le site internet de la commune : www.eclepens.ch.

ÉLECTION COMPLÉMENTAIRE À LA MUNICIPALITÉ

Suite à la démission de Mme Fabienne Favre, conseillère municipale, les électeurs de la Commune d'Eclépens sont convoqués le dimanche 5 avril 2020 pour élire un(e) conseiller-ère municipal(e) (1^{er} tour). Il y a deux candidats pour cette élection figurant chacun sur une liste

Liste N° 1 - M. Aymar Soares, publicitaire retraité

Liste N° 2 - M. Daniel Gachet, agriculteur

Les candidats se présentent :



M. Aymar Soares est né à Neuchâtel le 21 juillet 1954. Suisse, originaire de Château-d'Oex, il est marié à Nicole Soares-Pichard de l'Ecole de musique d'Eclépens, père de deux enfants adultes et grand-père d'une petite fille. Il est citoyen d'Eclépens depuis 1997 et a œuvré comme municipal dans la commune de Rueyres-Treyfayes (FR) de 1982 à 1986 et dans la commune de Ferreyres de 1995 à 1997. De 2017 à 2020, il a officié comme correspondant au Journal de la région de Cossonay. Il souhaite se mettre à la disposition de la communauté, sans couleur politique.



M. Gachet Daniel, agriculteur – maraîcher, est né le 24 janvier 1961. Ce natif d'Eclépens est marié et père de trois enfants adultes. Il est membre du conseil communal et aime son village où il y fait bon vivre.

La proclamation des résultats sera affichée au pilier public.

PATROUILLEURS – PATROUILLEUSES SCOLAIRES

La Commune d'Eclépens recherche des patrouilleurs et des patrouilleuses scolaires afin de sécuriser la traversée des écoliers sur les divers passages à piétons empruntés entre leur domicile et le collège.

Les patrouilleurs doivent occuper le poste qui leur est assigné 10 à 15 minutes avant le début des classes et s'y trouver 2 à 3 minutes avant la fin des cours. Ils restent en place jusqu'à ce que la majorité des élèves ait traversé les endroits en question. Cela représente 4 prestations d'une demi-heure par jour, sauf pour le mercredi (2 prestations).



Cette activité sera rémunérée à hauteur de CHF 30.-/heure.

Horaire du collège d'Eclépens :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 08h25-11h55 / 14h00-15h35
- Mercredi : 08h25-11h55.

Profil recherché : Age minimum : 18 ans. Pouvoir assurer au minimum 2 prestations par semaine.

Les personnes intéressées sont priées de prendre contact avec l'administration communale (tél. 021/866.72.12) ou par courriel à admin@eclepens.ch

REPAS À DOMICILE

L'Auberge communale offre un service de repas à domicile.

Pour les personnes ayant recours à ce service, la Municipalité a décidé de subventionner ceux-ci par une remise de Fr. 2.00 par repas.

Les repas vous seront donc facturés à Fr. 14.00 par jour au lieu de Fr. 16.00.

Conditions pour bénéficier de cet avantage :

- Habiter Eclépens
- Faire la demande par écrit à la Municipalité en invoquant la raison de la demande
- Prendre les repas de midi à domicile livrés par l'Auberge communale (tél. 021 866 72 01)



NOUVEAUX COLLABORATEURS COMMUNAUX

Depuis le 1^{er} février 2020, nous avons eu le plaisir d'accueillir trois nouveaux collaborateurs au sein du personnel communal :



Céline Liniger, secrétaire municipale

Cette maman de deux filles adolescentes a grandi à Gollion. Elle habite depuis 10 ans à Chevilly, commune dans laquelle elle a exercé la profession de secrétaire municipale durant 9 ans. Elle a pris ses fonctions à Eclépens le 1^{er} février 2020 à 60%. A côté, elle exerce une activité de kinésiologie dans un cabinet à Penthaz.



Benjamin Wicky, employé communal

Titulaire d'un CFC d'horticulteur paysagiste, ce père de deux enfants a grandi et vécu à Vufflens-le-Château jusqu'en 2007. Il s'est ensuite mis à son compte jusqu'au 1^{er} février 2020, date à laquelle il est entré au service de la commune en tant qu'employé communal. Il habite actuellement à Pompaples.



Gilles Greffier, employé communal

Cet habitant de la Vallée de Joux est né et a grandi à Nyon. Il est père de trois enfants. Titulaire d'un CFC de paysagiste, il a exercé cette profession jusqu'au 1^{er} mars 2020, date à laquelle il est entré au service de la commune en tant qu'employé communal.

A tous les trois nous leur souhaitons une cordiale bienvenue au sein de l'équipe communale et leur souhaitons beaucoup de plaisir dans l'exercice de leur nouvelle fonction.

STATISTIQUE DE LA POPULATION

